

Entrée en vigueur des nouveaux taux de l'usure au 1^{er} avril 2011

La loi du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation, dite loi Lagarde, a modifié les modalités de fixation du seuil de l'usure pour les crédits aux particuliers autres que les crédits immobiliers. Les catégories d'opérations concernées sont définies, à compter du 1^{er} avril 2011, à raison du montant des prêts (montant inférieur ou égal à 3000 €, montant supérieur à 3000 € et inférieur ou égal à 6000 €, montant supérieur à 6000 €), selon les modalités précisées par l'arrêté du 22 mars 2011.

Il faut rappeler qu'un prêt usuraire est défini comme tout prêt conventionnel consenti à un taux effectif global (TEG) qui excède, au moment où il est consenti, de plus du tiers le taux effectif moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par les établissements de crédit. Rappelons également que les taux effectifs moyens déterminés et les taux usuraires sont calculés sur une base trimestrielle par la Banque de France. Ils sont publiés au Journal Officiel dans la seconde quinzaine du dernier mois de chaque trimestre civil et sont également consultables sur le site internet de la Banque de France.

La réforme vise à supprimer le biais qui existait en faveur des crédits renouvelables, dont le seuil de l'usure était plus élevé que celui des prêts amortissables. L'effet majeur attendu est le développement d'une offre accrue pour les petits crédits amortissables d'un montant inférieur ou égal à 3000 €.

La loi Lagarde a également prévu des mesures transitoires pouvant être mises en œuvre, pour une période ne pouvant excéder huit trimestres consécutifs. Pendant cette période de transition, les seuils de l'usure seront calculés pour sept catégories d'opérations, conformément à l'arrêté du 22 mars 2011 portant mesures transitoires pour la détermination des taux de l'usure pour les prêts n'entrant pas dans le champ d'application des articles L. 312-1 à L.312-3 du code de la consommation.

En organisant un passage progressif des anciens taux de l'usure vers les nouveaux taux de l'usure, la période transitoire doit permettre aux prêteurs de faire évoluer leur offre sans créer à court terme de risque pour l'accès au crédit.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Mécanisme européen de stabilité

Le 21 mars 2011, les ministres des Finances de la zone euro sont parvenus à un accord sur les principes du futur Mécanisme européen de stabilité (MES) appelé à remplacer le fonds européen de stabilisation financière à la mi-2013. Ce nouvel instrument intergouvernemental a pour objet de refinancer les Etats membres, il bénéficiera d'une garantie de 500 milliards d'euros apportée par l'ensemble des Etats.

Mayotte : 101^e département français et 5^e DOM

Le 31 mars 2011, l'archipel de Mayotte est devenu le 101^e département français et le 5^e département d'outre-mer, lors de l'installation du nouveau Conseil général de la collectivité issu des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011. Le président du Conseil Général, Daniel Zaidani, a été élu le 3 avril 2011. La départementalisation de Mayotte se fera progressivement sur plusieurs années. Mayotte devient la première collectivité unique d'outre-mer exerçant les compétences de département et de région d'outre-mer.

Dossiers législatifs

1 – Incidents de paiement de chèques

Le décret n° 2011-243 du 4 mars 2011 portant modification des dispositions du code monétaire et financier relatives aux incidents de paiement de chèques a été publié au Journal Officiel de la République du 6 mars 2011.

2 – Entrepreneur individuel à responsabilité limitée

L'ordonnance n° 2011-322 du 24 mars 2011 portant extension et adaptation en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin de la législation relative à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée a été publiée au Journal Officiel de la République du 25 mars 2011.

3 - Réforme du crédit à la consommation

Le décret n° 2011-304 du 22 mars 2011 déterminant les modalités du remboursement minimal du capital emprunté à chaque échéance pour les crédits renouvelables a été publié au Journal Officiel du 23 mars 2011.

4 - Fichier des comptes d'outre-mer

Le décret n° 2011-358 du 30 mars 2011 modifiant les dispositions du livre VII du code monétaire et financier relatives aux comptes bancaires a été publié au Journal Officiel du 1^{er} avril 2011.

Publications

1 - L'utilisation du chèque en France

Le rapport réalisé par Edgar, Dunn & Company pour le Comité consultatif du secteur financier est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/autres/sommaire-utilisation-cheque.htm>

3 - Saint-Pierre-et-Miquelon

Rapport d'information des sénateurs Cointat et Frimat fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale. Le rapport n° 308 est disponible en téléchargement sur : <http://www.senat.fr>

4 – Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)

Le GAFI (Groupe d'action financière) a achevé et adopté la troisième évaluation mutuelle du système LBC/FT de la France. La synthèse du rapport est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/4/0/47221103.pdf>

Publications IEDOM

L'année 2010 à la Martinique, à La Réunion, à Mayotte, en Guyane, en Guadeloupe, à Saint-Pierre-et-Miquelon

Dans la collection Note expresse série « Portrait », n° 92, 93, 94, 95, 96 et 97. Ces études sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet : www.iedom.fr

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Indicateurs de vulnérabilité des ménages

En février 2011, le Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France a enregistré 3 incidents de paiement sur chèques. Par ailleurs, trois retraits de carte bancaire ont été recensés en février. Enfin, l'archipel comptait 22 personnes physiques en situation d'interdiction bancaire, soit cinq de moins qu'en février 2010.

Surendettement

Aucune déclaration de surendettement n'a été déposée auprès de la commission d'examen des situations de surendettement de Saint-Pierre-et-Miquelon depuis décembre 2007.

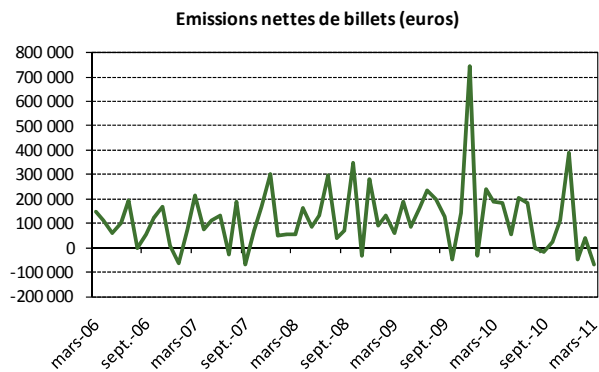
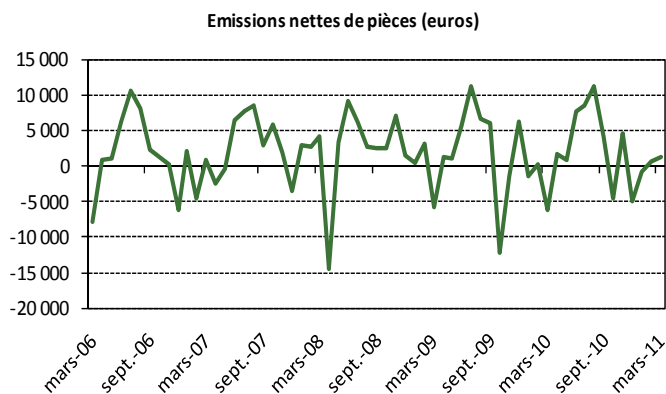
Opérations de compensation

Le volume des chèques présentés à la compensation au cours du premier trimestre 2011 recule d'environ 6% par rapport à la même période de l'année précédente, tandis qu'en valeur la baisse est de 11%. En outre aucune demande de prélèvement n'a été enregistrée depuis le début de l'année 2011, ce type d'opération ne transitant plus par la chambre de compensation de l'IEDOM.

		1er trimestre 2011	Variation T de A-1	Cumul sur les 12 derniers mois
Chèques	Volume	30 466	-6,39%	131 699
	Valeur	14 916 084	-10,75%	65 423 327
Virements	Volume	578	-	2 505
	Valeur	422 654	-	8 170 821

Circulation fiduciaire

Fin décembre 2010, les émissions nettes cumulées de billets (pré-alimentation de décembre 2001 comprise) s'élevaient à 14,292 millions d'euros (pour un volume de 376 520 billets), en hausse de 8% sur un an. Pour leur part, les émissions nettes cumulées de pièces (pré-alimentation comprise) s'établissaient à 0,443 million d'euros (pour un volume de 2,474 millions de pièces), en progression de 7,3% en glissement annuel.



Hausse des prix des carburants et du fioul domestique

En raison de la forte augmentation des cours internationaux du pétrole et de leur impact sur les achats d'hydrocarbures pour l'archipel, les prix des carburants ont progressé de 12 centimes tandis que le fioul domestique est en hausse de 10 centimes. Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 10 mars 2011.

Augmentation des pensions de retraites sur l'archipel

Par arrêté préfectoral du 4 avril 2011, les pensions et l'allocation supplémentaire pour un couple du régime d'assurance vieillesse de base ont été revalorisées de 4,5% en raison du différentiel d'inflation entre Saint-Pierre-et-Miquelon et la métropole. Cette revalorisation exceptionnelle complète l'augmentation de 2,1% du régime général des retraites des salariés du privé décidée par le gouvernement en mars, soit une hausse totale de 6,6% des pensions de retraites du privé qui a pris effet au 1^{er} avril 2011.

Analyse financière prospective pour la commune de Miquelon

Cette analyse effectuée par la Trésorerie générale devrait permettre à la commune de visualiser à moyen terme les moyens de financement de ses projets d'investissement.

Soutien de la Commission européenne au Schéma de Développement Stratégique de l'archipel

La Commission européenne a validé le document unique de programmation proposé par le Conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon par lequel elle s'engage à verser 20,6 millions d'euros au titre du 10e FED. Ces fonds seront consacrés à la modernisation des activités existantes, en particulier les secteurs de la pêche, du tourisme et des services.

Audit de la société SPM Seafoods International

Une mission d'audit diligentée par l'Etat s'est rendue à Saint-Pierre du 14 au 18 mars. Cette mission porte sur l'analyse de la situation de l'entreprise SPM Seafoods International et du plan d'affaires.

Adoption du compte administratif 2010 de la commune de Saint-Pierre

Lors de la dernière séance officielle du Conseil municipal, le compte administratif 2010 de la commune a été approuvé par l'ensemble des conseillers présents. Le budget principal affiche un excédent d'environ 550 000 euros, avec toutefois des restes à réaliser. Les comptes de la régie « eau et assainissement » ainsi que ceux de la régie « espaces verts » sont également en excédent.

Mission d'étude sur la desserte maritime de fret

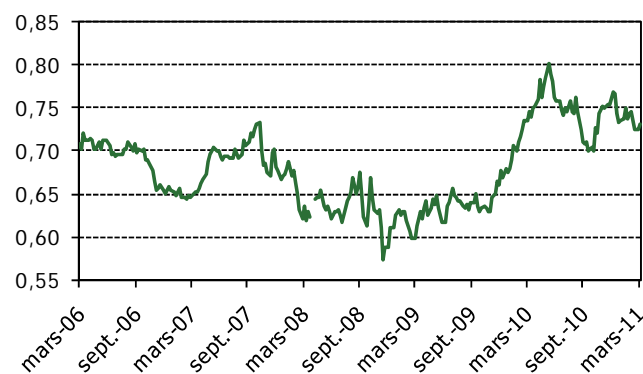
Dans le cadre des décisions prises lors du Conseil interministériel pour l'Outre-mer spécifiques à l'archipel, une mission d'étude sur la desserte maritime de fret internationale et inter-iles s'est rendue à Saint-Pierre en janvier.

Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de l'entreprise Nouvelles Pêcheries

Le tribunal supérieur d'appel a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire suite à une cessation des paiements depuis le 31 mars 2009. L'activité de cette société était principalement orientée vers le traitement du crabe des neiges.

Stabilisation du dollar canadien par rapport à l'euro

Après une année 2010 marquée par une forte appréciation du dollar canadien, le cours de la devise canadienne progresse légèrement de 1,6% en moyenne mensuelle sur les 12 derniers mois. En outre sur les 3 premiers mois de l'année 2011, il recule de 2,5% pour s'établir au 31 mars à 0,7254 EUR/CAN.



Source : banque-france.fr

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
Prix (Source : Préfecture)	Prix à la consommation – 4 ^e trimestre 2010	-	+0,59%	+4,46% <i>Par rapport à décembre 2009</i>
		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Emploi (Source : DCSTEP)	Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1) Février 2011 :	305	+0,7%	-12,4%
	Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés Février 2011 :	285	+5,6%	-21,7%
	Indicateur mensuel moyen de chômage Février 2011 :	9,5%	-	-
RSA (Source : CPS)	Nombre de bénéficiaires - fin février 2011 :	28	+12,0%	-12,5%
	Nombre de personnes à charge - fin février 2011 :	45	+36,6%	-19,6%
Commerce extérieur (mouvements réels + mouvements d'entrepôt) (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros) Décembre 2010 :	6 695	-22,3%	+26,1%
	Cumul annuel :	73 847	-	+23,5%
	Exportations (milliers d'euros) Décembre 2010 :	232	-45,0%	+293,2%
	Cumul annuel :	4 302	-	+14,9%
	Déficit commercial (milliers d'euros) Décembre 2010 :	6 463	-21,2%	+23,1%
	Cumul annuel :	69 545	-	+24,0%

LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Pêche industrielle (Source : DTAM)	Débarquements (en tonnes) En décembre 2010, depuis le début de la saison (octobre)	499	-	-
	Pêche artisanale (Source : DTAM)	Débarquements (en tonnes) En décembre 2010, depuis le début de la saison (avril)	1 926	-
Trafic aéroportuaire Aéroport de Saint-Pierre (Source : Aviation civile)	Nombre de passagers (arrivées + départs) Février 2011 :	2 182	-13,2%	-32,7%
	Cumul annuel :	4 695	-	+25,4%
	Mouvements d'avions Février 2011 :	274	-30,5%	+39,8%
	Cumul annuel :	438	-	+23,0%
	Fret et envois postaux (en tonnes) Février 2011 :	14,293	+10,1%	-12,5%
	Cumul annuel :	31,000	-	-16,5%
Trafic portuaire Port de Saint-Pierre (Source : Capitainerie du Port)	Mouvements de navires Décembre 2010	31	-38,0%	+55,0%
	Tonnage brut Décembre 2010	24 940	-4,8%	-6,8%

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,25%	13/04/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,00%	13/04/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,50%	13/04/2011

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/11)				
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,00%	2,00%	2,50%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

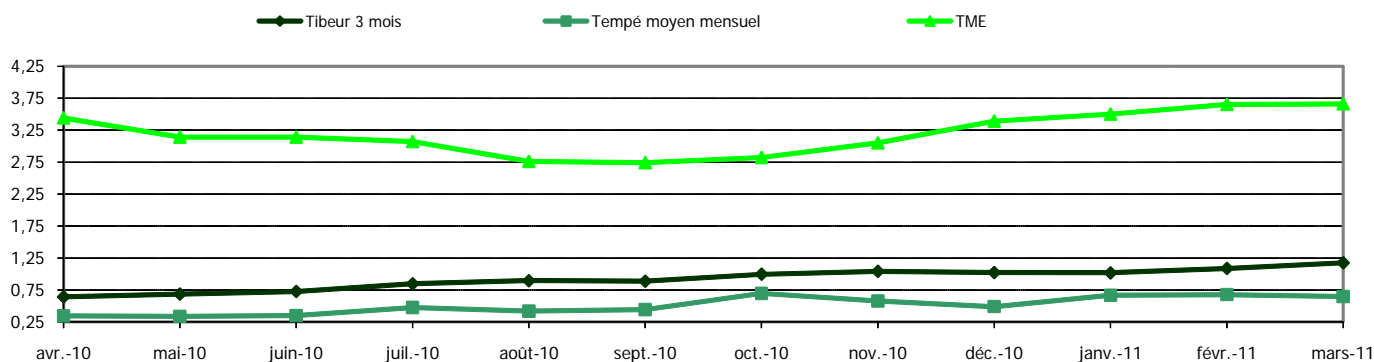
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Mars 2011)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,4902%	0,6672%	0,6780%	0,6483%	0,9020%	1,1760%	1,4850%	1,9270%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars
3,39%	3,50%	3,65%	3,66%	3,59%	3,70%	3,85%	3,86%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			Prêts consentis en vue d'achats ou de vente à tempérament		9,12%
Prêts à taux fixe		5,61%	Prêts d'une durée supérieure à 2 ans, à taux variable		5,01%
Prêts à taux variable		5,01%	Prêts d'une durée supérieure à 2 ans, taux fixe		5,77%
Prêts relais		5,99%	Découverts en compte (1)		13,77%
Autres prêts			Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à 2 ans		5,65%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 1524 €		21,47%			
Découverts en compte, crédits renouvelables et financement d'achats ou de ventes à tempérament		19,53%			
Prêts personnels et autres prêts		8,03%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois. Il s'applique également aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels

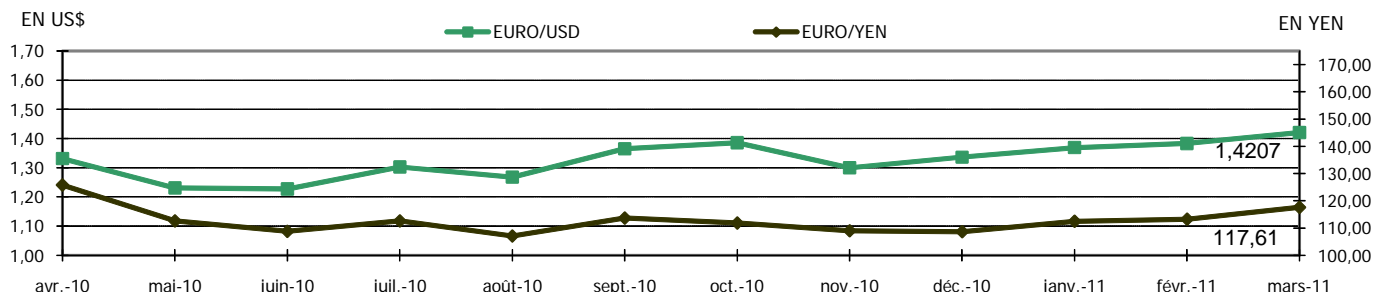
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4207	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,6507	EURO/SRD (Surinam)	4,67810
EURO/JPY (Japon)	117,6100	EURO/BWP (Botswana)	9,28360	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,53750
EURO/CAD (Canada)	1,3785	EURO/SCR (Seychelles)	17,3551	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,6986
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,88370	EURO/MUR (Maurice)	40,2598	EURO/BBD (La Barbade)	2,83520
EURO/SGD (Singapour)	1,7902	EURO/BRL (Brésil)	2,3058	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,10100
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,0559	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,08820	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2845,83	EURO/XCD (Dominique)	3,8275	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK
	15,6466 EEK			

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Fabrice DUFRESNE
 Editeur et Imprimeur : IEDOM - 22, place du général De Gaulle - 97500 - Saint-Pierre-et-Miquelon
 Achevé d'imprimer le 12 avril 2011 - Dépôt légal : avril 2011 - ISSN 1240-2796